



## APPEL À CANDIDATURES PROJET EN CRÉATION 2023

**Objet :** Soutien à deux projets en création (spectacle vivant) par le biais d'apport en co-production et d'un préachat d'une représentation lors du festival Hauts-de-France en scène qui se tiendra les 7, 8, 9 février 2024 à Noyon (60).

**Cible :** Compagnies professionnelles de la région Hauts-de-France.

### Présentation de l'association :

L'association Hauts-de-France en scène est un réseau constitué de 36 structures adhérentes, réparties sur les cinq départements de notre région. Cette association est une émanation régionale du réseau national le CHAINON (qui représente 330 structures culturelles en France).

L'association favorise le repérage artistique et la diffusion des œuvres régionales en région et hors région. Elle accompagne la création émergente des jeunes artistes ainsi que la mobilité des compagnies.

Par le biais de la mise en réseau, grâce à l'organisation de rencontres professionnelles et d'un festival annuel, l'association valorise la richesse de la création artistique régionale, ainsi que le développement des structures de diffusion dans le domaine du spectacle vivant.

### Objectifs de l'appel à candidatures :

L'association Hauts-de-France en scène organise chaque année un festival, vitrine de la création régionale du spectacle vivant.

Sa programmation est composée de propositions artistiques répondant aux critères suivants :

- La compagnie doit être professionnelle, son siège social doit être en région.

Le spectacle, quant à lui, doit :

- avoir été créé il y a moins de 3 ans,

- avoir été repéré par au moins un programmateur adhérent à l'association,

- être soutenu par au moins 3 d'entre-eux.

**Par le biais de cet appel à projet, l'association souhaite enrichir la programmation du festival en y intégrant de très jeunes créations.**

**Ces dernières seront donc exemptes des pré-requis énoncés plus haut.**

Ce temps fort permet aux œuvres programmées une visibilité tant au niveau des programmeurs régionaux adhérents, qu'au niveau des non-adhérents. Il peut permettre également un repérage par le programmeur du festival national Le Chainon Manquant.

Cette année, l'association soutiendra en co-production les lauréats des appels à candidatures.

Pour information, 3 spectacles de l'édition 2022 ont été programmés lors du festival Le Chainon Manquant de la même année.

### **Critères d'éligibilités :**

#### **Pour répondre à cet appel à candidature,**

- La compagnie devra être professionnelle et avoir son siège social dans la région des Hauts-de-France.
- La création du projet devra être prévue entre décembre 2023 et début février 2024.
- Les critères artistiques sont toutes formes du spectacle vivant (cirque, danse, théâtre, marionnettes, arts de rue, musique, ...) et pour tout type de public.
- Les projets de création devront tenir compte des conditions techniques offertes par les lieux d'accueil du festival. Trois espaces sont pré-sentis :
  - 12 m d'ouverture, 10 m de profondeur, 13 m de hauteur,
  - 7 m d'ouverture, 4 m de profondeur, 3 m de hauteur,
  - salle polyvalente de 500m<sup>2</sup> avec 2,5 m de hauteur.
- Une attention particulière sera apportée aux spectacles tendant vers une autonomie technique.
- La compagnie devra accepter les conditions d'accueil du festival soit :
  - Cession : 300 € chargé par artiste + 2 personnes.
  - Transport : 0,49 € / km
  - Hébergement : selon négociation
  - Restauration : selon la durée de l'accueil convenue.
  - Disponibilité de l'équipe les 6, 7, 8, 9 février 2024

## **Procédure de sélection :**

Au sein des adhérents de l'association HDFS, une commission de 8 professionnels étudiera les dossiers selon les différents critères d'éligibilités.

Les candidats devront transmettre par mail pour le **13 mai 2023** dernier délai à [creation.hdfenscene@gmail.com](mailto:creation.hdfenscene@gmail.com) ( objet du mail « création 2023 » suivi du nom du spectacle concerné ):

- un dossier de présentation du projet,
- une pré -fiche technique,
- un budget de création,
- un calendrier de création,
- une lettre de motivation précisant l'éligibilité à tous les critères.

Pour toute question, vous pouvez contacter les membres de la commission :

**Marie HALÂTRE-NIEDZIELSKI** | Responsable Spectacle Vivant

CC SOMME SUD-OUEST - **80 – POIX DE PICARDIE**

[spectacle.vivant@cc2so.fr](mailto:spectacle.vivant@cc2so.fr) - 07 86 73 36 09

**Florent GUIDEZ** | Coordinateur culture

QUANTA - **59 - VILLENEUVE D'ASCQ**

[culture@quanta.asso.fr](mailto:culture@quanta.asso.fr)

**Lydia Sauzéat-Cherfaoui** | Responsable de la programmation culturelle

MOULINS DE CHAMBLY - **60 – CHAMBLY**

[lydia.cherfaoui@ville-chambly.fr](mailto:lydia.cherfaoui@ville-chambly.fr) - 06 77 04 50 74

**Jean-Yves COFFRE** | Directeur

L'ESCAPADE - **62 – HENIN-BEAUMONT**

[jycoffre@escapadetheatre.fr](mailto:jycoffre@escapadetheatre.fr) - 03 21 20 66 53

**Lydia JOSSE** | Directrice artistique

VILLE DE SAINT QUENTIN - **02 – SAINT QUENTIN**

lydia.josse@saint-quentin.fr - 03 23 06 93 61 – 06 81 91 89 75

**Nathalie OLIVIER** | Secrétaire Générale

COMEDIE DE BETHUNE - **62** – **BETHUNE**

n.olivier@comediedebethune.org - 03 21 63 29 05

**Laetitia VIGOURT** | Directrice

CENTRE CULTUREL LEO LAGRANGE - **80** – **ROYE**

laetitia.vigourt@gmail.com - 03 22 87 21 24

**Emilie VAQUETTE** | Chargée de l'action culturelle

CC PAYS DU COQUELICOT - **80** - **ALBERT**

[e.vaquette@paysducoquelicot.com](mailto:e.vaquette@paysducoquelicot.com) - 06 42 96 33 06